



20
24



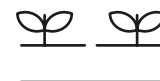
RAPPORT D'ACTIVITE

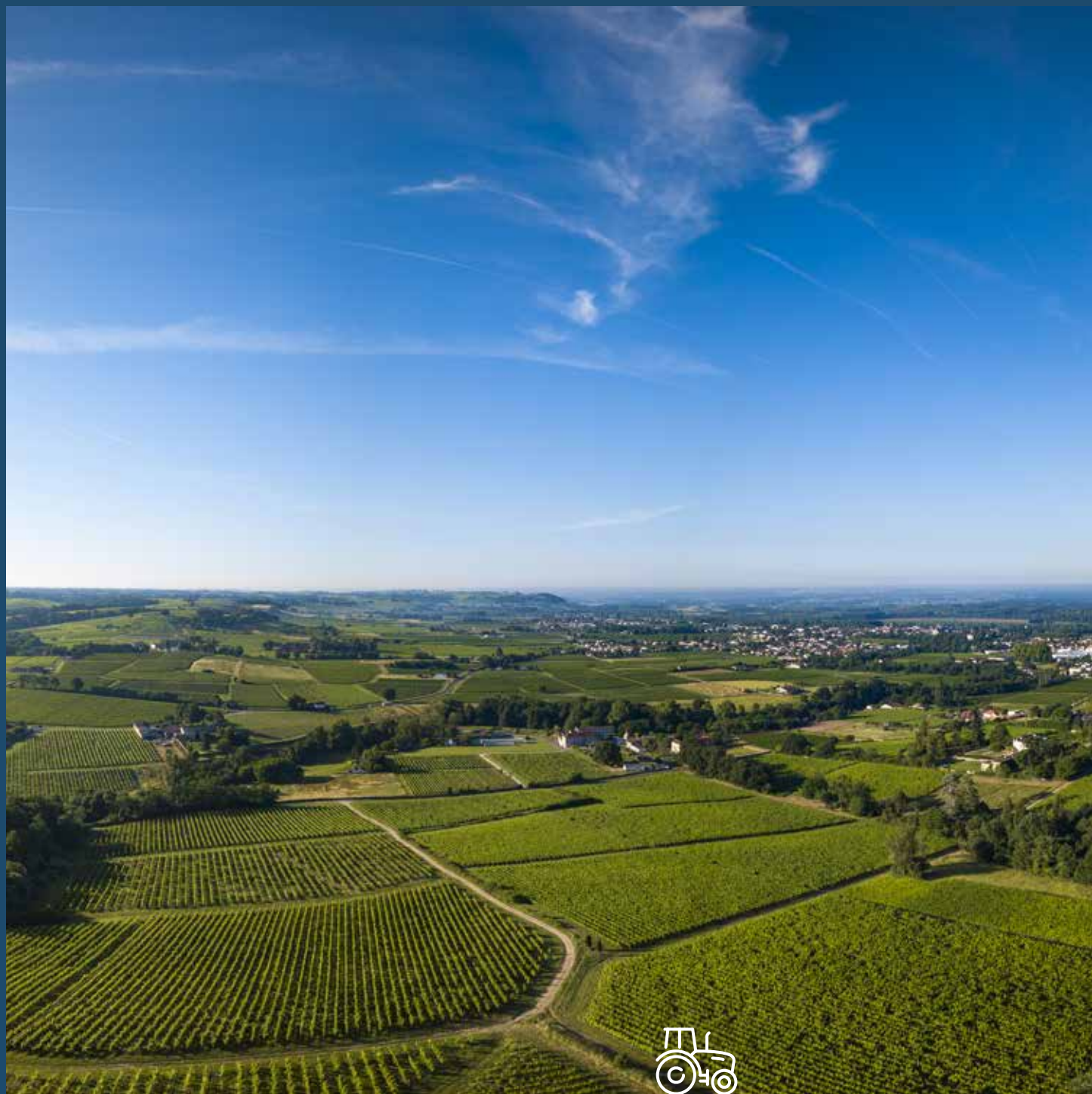


20
24

SOMMAIRE

5	ÉDITO
6	LA MSA, UN GUICHET UNIQUE Carte d'identité Mutualisme Gouvernance : Conseil d'administration et équipe de Direction
12	LA MSA, LA PROTECTION SOCIALE AGRICOLE GLOBALE Points de repère : poids économique des ressortissants Famille Retraite Santé Contrôle médical Relation client Communication Accompagnement des entreprises et exploitants
29	LA MSA, ACTEUR SOCIAL ET DE PRÉVENTION SUR LES TERRITOIRES Action Sanitaire et Sociale Prévention Santé Santé Sécurité au Travail
38	FINANCEMENT ET GESTION Financement Gestion Une entreprise qui s'engage...
42	MSA SERVICES, UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE DE SERVICES SUR LES TERRITOIRES MSA Services Présence Verte Brins d'Eveil ASEPT 33 Dom'Éval 33







Daniel ABALEA,
Directeur de la MSA Gironde

2024 aura été une année charnière. Elle marque la fin d'un mandat, à l'aube des élections 2025 et à l'heure où s'élaborent les futures orientations de notre nouvelle Convention d'objectifs et de gestion. Elle s'inscrit dans une période de transition, mais aussi de consolidation pour la MSA Gironde, qui réaffirme son engagement aux côtés des populations rurales, des exploitants et des salariés agricoles.

Dans un environnement en transformation, nos équipes ont su faire preuve de réactivité, d'innovation et d'écoute. Famille, retraite, santé, action sociale, entreprises, santé sécurité au travail, services supports, accueil : nos missions se sont traduites par un accompagnement renforcé sur l'ensemble du territoire.

En matière de droits familiaux, une coordination étroite avec la CAF a permis de sécuriser les parcours des allocataires. Cette avancée, souvent invisible mais essentielle, garantit une continuité de service et de justice sociale pour les familles. La réforme des retraites a mobilisé nos agents pour assurer un conseil personnalisé, notamment auprès des non-salariés agricoles. En santé, la prévention a pris une place centrale avec un nouveau dispositif " Mon bilan prévention " ou encore " les Instants santé ".

Face à la conjoncture économique difficile, nous avons su soutenir les exploitants en difficulté, tout en renforçant notre présence aux côtés des employeurs.

Enfin, l'action sanitaire et sociale s'est déployée avec vigueur pour lutter contre l'isolement, favoriser l'inclusion, soutenir les familles et accompagner les jeunes en milieu rural.

Vous l'aurez compris à la MSA, chaque domaine n'est pas un service isolé, une succession de prestations mais une brique d'un même édifice. C'est cette construction solidaire et ce guichet unique qui permettent une réponse globale, humaine et cohérente aux besoins de chacun.

Au-delà de ces actions, c'est une vision cohérente qui s'affirme : celle d'une protection sociale agricole humaine, de proximité et capable de s'adapter à chaque situation de vie. Elle s'incarne aussi dans notre capacité à aller vers, à innover dans les services rendus et à tisser des partenariats durables sur les territoires.

Alors que s'annonce une nouvelle mandature, nous poursuivrons cette dynamique avec la même exigence de service public, en nous appuyant sur la richesse de notre modèle et la mobilisation de nos élus et salariés.

Un nouveau chapitre s'écrit aussi dans nos murs : en 2026, la MSA Gironde rejoindra son nouveau siège, pensé pour favoriser la coopération, l'accueil des assurés et l'ancrage territorial. Un lieu ouvert, moderne, à l'image de notre ambition pour l'avenir.

Bonne lecture.

LA MSA : CARTE D'IDENTITE

La MSA est le régime de protection sociale de la population agricole. À la fois guichet unique et organisme mutualiste, les valeurs de solidarité et de responsabilité sont au cœur de notre gouvernance et de nos activités. C'est ainsi que la MSA affirme son originalité dans le paysage de la protection sociale.

La MSA, deuxième régime de protection sociale en France, couvre ainsi tous les âges de la vie des adhérents et de leurs ayants droits, qu'ils soient salariés, exploitants, chefs d'entreprises ou retraités agricoles. Cette caractéristique lui confère une connaissance affinée de ses publics.

La MSA, guichet unique de la protection sociale agricole

Notre régime professionnel nous permet de regrouper en un lieu unique la gestion des quatre branches de la Sécurité sociale qui, dans le régime général, relèvent chacune d'un organisme différent. Nous gérons ainsi pour nos assurés les prestations familiales, la retraite, l'assurance maladie et les accidents du travail / maladies professionnelles, ainsi que le recouvrement des cotisations sociales. En plus de ces quatre branches, nous prenons en charge pour les publics agricoles la santé au travail, la prévention des risques professionnels, la prévention santé, le contrôle médical et dentaire, l'action sociale et l'animation sur les territoires.

Le guichet unique, quatre branches de la sécurité sociale...
Et bien plus encore !





L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Autour du Directeur, une équipe d'agents de direction déploie la stratégie de l'entreprise. Pour proposer des services de qualité et une offre globale de protection sociale, elle s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires, soit 400 personnes (CDI). Son activité s'organise autour :

- d'un cœur de métier : assurés (prestations), entreprises, relations clients, action sanitaire et sociale et offre de services sur les territoires, santé au travail, contrôle médical, prévention des risques professionnels ;
- de services d'appui et de pilotage : ressources humaines, agence comptable, communication, échelon local, informatique, moyens généraux et différents pôles de contrôle et d'expertise.

Organigramme simplifié au 1^{er} janvier 2024

D.ABALEA
Directeur

N.MORAIN
Adjoint du Directeur

Direction Comptable et Financière

E.AZZOUZ
Directrice Comptable
et Financière

Direction de la Protection Sociale

N.MORAIN
Directeur Adjoint

**Direction de la Santé
et de la relation de services**

C.CHAUSSEE
Directrice Adjointe

T.BUSQUET
Médecin chef SST

C.BOLUT
Médecin chef
Contrôle médical

Direction de la Promotion des territoires

B.COMBES
Directeur Adjoint

**Direction des Ressources humaines
et relations Sociales**

Département RH
R.LOURTAUD

**Secrétariat
Personnel détaché**

LA MSA, UN GUICHET UNIQUE

LE MUTUALISME



Un système démocratique unique

La spécificité de la MSA est de reposer sur un système démocratique. Tous les 5 ans, les adhérents de la MSA participent à des élections pour élire leurs représentants locaux. Les élus de la MSA sont des agriculteurs, salariés de l'agriculture, employeurs, actifs ou retraités qui forment un réseau en France de près de 15 000 hommes et femmes de terrain bénévoles. En Gironde, 311 délégués cantonaux MSA dont 231 titulaires ont été élus pour le mandat 2020-2025.

Des élus engagés et acteurs de terrain

Véritables représentants des ressortissants MSA sur les territoires, les élus jouent un rôle central dans le mutualisme de notre institution. Leur engagement se caractérise par :

- des réunions de terrain sur les problématiques rencontrées par les adhérents,
- des demandes d'intervention sur des dossiers complexes afin d'aider à ce que la bonne réponse soit apportée,
- la mise en place d'actions sur tous les territoires à destination des populations rurales : formations prévention santé, actions solidaires...
- l'implication d'un certain nombre d'entre eux au réseau des « sentinelles » qui vise à détecter et accompagner les situations de grande détresse.

Pour ce faire les élus MSA peuvent compter sur l'appui du service Echelon Local qui concourt à l'animation de leur réseau, joue le rôle d'interface avec les services de la MSA, et les appuie dans la mise en place de leurs actions.

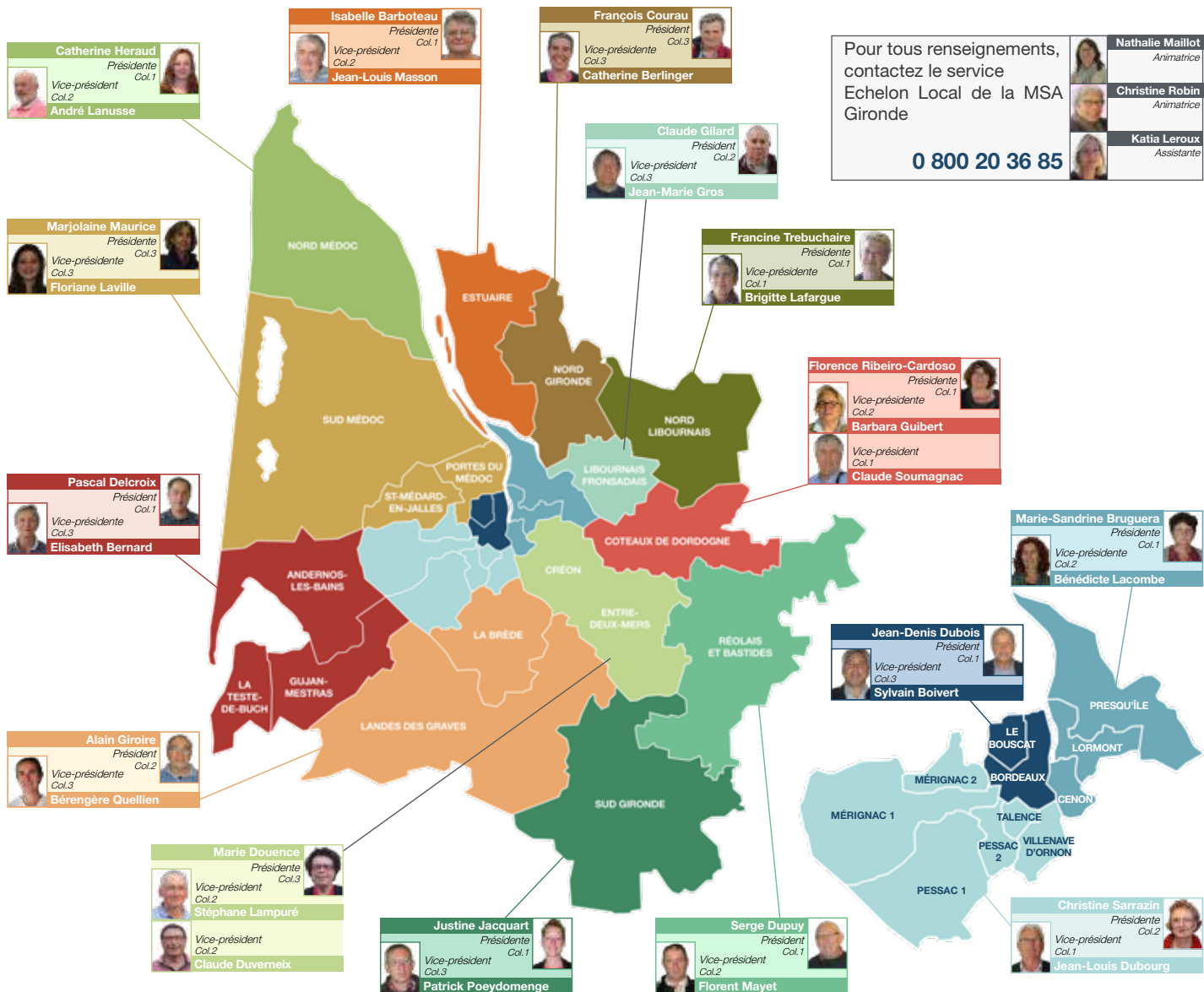
ZOOM

L'action des élus en quelques chiffres :

- 784 demandes d'intervention auprès du service Echelon Local sur des dossiers complexes principalement relevant des législations cotisations, retraite et santé ;
- 9 actions déployées sur l'ensemble du département ayant mobilisé 252 élus équivalant à 690 heures de bénévolat ;
- 53 réunions d'information et de formation ayant réuni 562 élus et qui pour ce faire y ont consacré 1355 heures de bénévolat.



MSA GIRONDE - Les Président(e)s et Vice-président(e)s de sections cantonales



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le Conseil d'administration de la MSA Gironde a pour rôle de déterminer la politique générale de la caisse girondine et, à ce titre :

- il définit les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention de la santé et des risques professionnels, d'offre de services sur les territoires, d'aide aux agriculteurs et aux salariés agricoles en difficulté,
- il vote le budget,
- il représente la caisse auprès des pouvoirs publics, organismes agricoles et de protection sociale, professions de santé...,
- il contribue à l'évolution de la protection sociale agricole par les propositions qu'il transmet aux pouvoirs publics, les avis qu'il donne sur les textes, les engagements qu'il prend au travers de la convention d'objectifs et de gestion.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MSA GIRONDE MANDAT 2020 - 2025

Président



Alain Duc
Viticulteur
Coteaux de Dordogne
Collège 3

Collège 3



Vice-présidente
Patricia Bonnin
Viticultrice
Nord Libournais



Pascal Turani-I-Belloto
Apiculteur
Bordeaux - Le Bouscat



Lucien Guillemet
Viticulteur
Sud Médoc



Christian Letierce
Cultures légumières
de plein champ
Mérignac - Pessac



Thierry Bergeon
Éleveur laitier et viticulteur
Bordeaux - Le Bouscat

Collège 2



1^{er} Vice-président
Francis Largeaud
Retraité
Nord Gironde



Isabelle Augereau
Conseillère aux particuliers
Mérignac 2



Frédéric Garbay
Ouvrier de chai
Nord Médoc



Nicole Lanau
Retraîtée
Lormont



Michel Lalemant
Retraité
Portes du Médoc



Jean-Marie Cordoba
Retraité
Bordeaux 3



Maxime Moulinier
Retraité
Pessac 1



Denis Cadix
Retraité
Mérignac 1



Alain Lartigue
Ouvrier viticole
Entre-Deux-Mers



Jean-Jacques Eloi
Retraité
Sud Médoc



Claude Duverneix
Retraité
Créon



Frédéric Faux
Tractoriste
Sud Gironde

Collège 1



Vice-président
Patrick Festal
Viticulteur
Réolais et Bastides



Claude Laffarge
Retraité
Sud Gironde



Thérèse Charlassier
Retraîtée
Estuaire



Gilles Joachim
Sylviculteur
Gujan-Mestras



Jérôme Fréville
Viticulteur
Nord Médoc



Julien Couderc
Viticulteur
Coteaux de Dordogne



Pierre Barbé
Viticulteur
Cenon - Lormont



Danielle Moncla
Viticultrice
Entre-Deux-Mers



Thierry Migné
Viticulteur
Nord Gironde

Personnel CSE

Siègent également au Conseil d'administration, avec voix consultatives, 3 représentants du personnel désignés par le Comité Social et Economique (CSE) de la caisse MSA Gironde.

Représentant les familles (UDAF)



Vice-présidente
Carol Maugé

Retraîtée
Déléguée UDAF au titre des salariés
Créon



Didier Graffeuille

Retraité
Délégué UDAF au titre des non-salariés
Coteaux-de-Dordogne

POINTS DE REPERE : POIDS ECONOMIQUE & POPULATION AGRICOLE

Prestations versées



931 M€* +1 %

En 2024, la MSA Gironde a versé 931 millions d'euros aux ressortissants agricoles girondins. Les prestations servies par la MSA ont augmenté de 1% sur un an.

* dont budget global

Ressortissants agricoles



150 630

assurés protégés
par le régime agricole

Répartition des prestations versées

2.7 %

RSA /
Logement

4 %

Famille

38.6 %

Retraite

54.7 %

Santé / AT

Population active

Exploitants **6306**

Employeurs **5384**

Salarié(e)s agricoles (CDD/CDI) **79 010**

Population couverte

Nombre de retraités

80 500 -1.8 %

Nombre de bénéficiaires en famille

19 729 -3.8 %

Nombre de personnes couvertes en santé

92 742 -2.3 %

LA FAMILLE



Le service Famille gère et verse plus de 20 prestations différentes aux salariés et non-salariés agricoles : rentrée scolaire, prime d'activité, handicap, RSA, aides au logement... Une famille peut toucher une ou plusieurs prestations dans ces différentes catégories.

Aujourd'hui, les besoins des familles sont multiples et en constante évolution.

La MSA est à l'écoute des attentes de ses adhérents pour leur permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle.

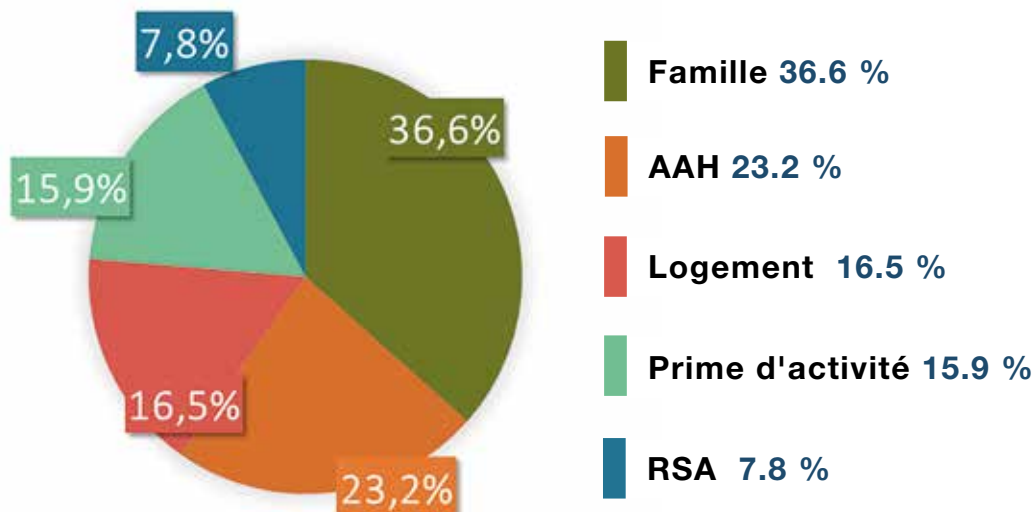
Les prestations « famille » 2024

62.5 M€ de prestations « famille » versées + 0.1 %

19 729 bénéficiaires



Répartition des prestations « famille »





LA MSA, LA PROTECTION SOCIALE AGRICOLE GLOBALE

LA FAMILLE

Des bonnes pratiques pour sécuriser les droits

Les parcours professionnels évoluent, et de nombreux allocataires exercent successivement des activités relevant tantôt du régime général, tantôt du régime agricole. Selon leur situation, ils sont affiliés soit à la CAF, soit à la MSA, rendant nécessaire la mutation de leur dossier pour garantir l'ouverture de leurs droits.

Les mutations successives peuvent entraîner des ruptures de droits et des retards de paiement. Ainsi, la CAF et la MSA ont défini conjointement des règles et bonnes pratiques limitant le transfert des dossiers. Ces mesures visent à sécuriser les droits des allocataires ; limiter fortement le risque de rupture de droits pour l'assuré et les indus liés à la rétroactivité du droit.



ZOOM

Modernisation des prestations sociales

Le montant net social est une nouvelle information qui est affichée sur l'ensemble des bulletins de paie et qui figure désormais sur les relevés de prestations sociales. Depuis le 1^{er} janvier 2024, c'est le montant de référence à déclarer pour bénéficier de la Prime d'activité et du RSA. Dans le cadre du chantier de modernisation des prestations sociales visant à simplifier et à renforcer l'accès aux droits, le montant net social est une première étape dans la mise en œuvre de la solidarité à la source.

En effet, dans le cadre de la réforme de la solidarité à la source visant à simplifier les démarches des allocataires et à sécuriser le calcul des droits, le pré-remplissage automatique des déclarations trimestrielles de ressources pour les bénéficiaires de revenu de solidarité active (rSa) et prime d'activité (PPA) avec les revenus issus du dispositif de ressources mensuelles (DRM) sera généralisé progressivement d'ici l'été 2025 pour les allocataires MSA. Il s'agit de la deuxième étape après le déploiement du Montant Net Social (MNS) en janvier 2024.



LA RETRAITE



Le service Retraite assure la reconstitution des carrières, dans le cadre de la pré-instruction afin de faciliter l'étude des dossiers au moment du départ à la retraite.

Il est également chargé d'instruire les demandes de retraite personnelle, de réversion, d'allocation veuvage, d'ASPA (allocation de soutien aux personnes âgées) des salariés et des non-salariés agricoles. Il étudie et paie la retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles. Il met en paiement les nouveaux dossiers et assure le suivi des dossiers en cours (ex : mesures de revalorisation, suivi des paiements, certificat d'existence pour les résidents à l'étranger, révision de prestations). Il procède à l'étude des recours sur succession pour les assurés décédés bénéficiaires de l'ASPA.

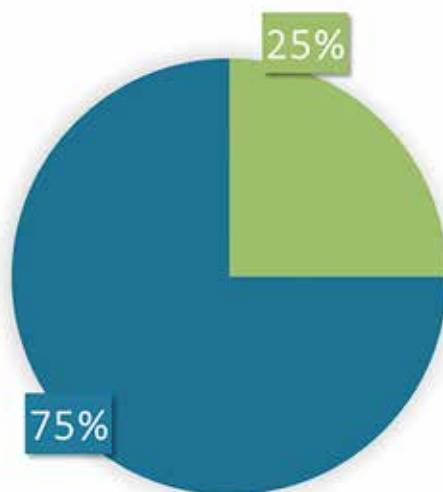
Les prestations « retraite » 2024

363 M€ de prestations « retraite » versées $+ 7 \%$

80 500 bénéficiaires



Répartition des prestations « retraite »



Salariés 75 %

Non Salariés 25 %

LA MSA, LA PROTECTION SOCIALE AGRICOLE GLOBALE

LA RETRAITE

Au 1^{er} janvier 2024, les pensions de retraite personnelle et de réversion ont été revalorisées de 5.3 %.

Le service Retraite en 2024 a mis en oeuvre les évolutions réglementaires et mesures suivantes :

La réforme des retraites sur les points gratuits RCO

Dans les mesures de la réforme des retraites en date d'effet au 1^{er} septembre 2023, une mesure revoit l'accès aux points gratuits de retraite complémentaire obligatoire (RCO). Attribution et mise en œuvre de cette mesure aux bénéficiaires concernés.



La majoration exceptionnelle pour les retraités agricoles avant septembre 2023

Poursuite en 2024 du déploiement de cette mesure, pour les salariés agricoles, qui revalorise à certaines conditions leur retraite jusqu'à 100 euros brut par mois pour une carrière complète.

La revalorisation des petites pensions des non-salariés

Le minimum de pension des exploitants agricoles est revalorisé à hauteur de 85 % du SMIC au lieu de 75 %. Cette revalorisation garantit une pension de retraite minimale à hauteur de 1200,26 € net par mois pour les chefs d'exploitation ayant une carrière complète en temps que chef d'exploitation.

25 ans meilleures années des non-salariés (NSA)

Dans l'attente des conditions définitives pour la mise en œuvre de la réforme des 25 meilleures années pour les NSA.

ZOOM

Préparer sa retraite "Demande de retraite en ligne"

Cinq mois avant le départ, il convient de déposer sa demande de retraite en ligne. Le service en ligne de « demande unique de retraite » permet de demander sa retraite auprès de toutes les caisses de retraite de base et complémentaires auprès desquelles l'assuré a des droits. Le dossier est ensuite instruit par un agent retraite (analyse de la carrière, mise à jour du service militaire, chômage, salaires...) selon la législation en vigueur et cela pour l'ensemble des régimes. Ce service proposé par les régimes de retraite (info.retraite.fr) est accessible via le site internet de la MSA 33. Une rubrique permet également de déposer une demande de réversion.



LA SANTE



Le service Santé gère les droits à l'assurance maladie, maternité, paternité, invalidité, décès et accidents du travail des assurés salariés et non-salariés agricoles et le versement des prestations.

Il vérifie que les conditions administratives sont réunies avant le versement des prestations liées à ces droits : remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, hospitaliers, indemnités journalières, rentes et pensions d'invalidité en cas d'incapacité au travail.

Le service est en charge d'étudier les demandes de Complémentaire Santé Solidaire (CSS), d'assurer la gestion pour compte de la part complémentaire pour les mutuelles partenaires et la gestion du système Sesam Vitale. Le service est également chargé du Recours Contre Tiers (RCT) qui permet de récupérer, lorsque la responsabilité du tiers est avérée, le montant des prestations versées auprès de l'assureur de ce tiers.

Les prestations « santé » 2024

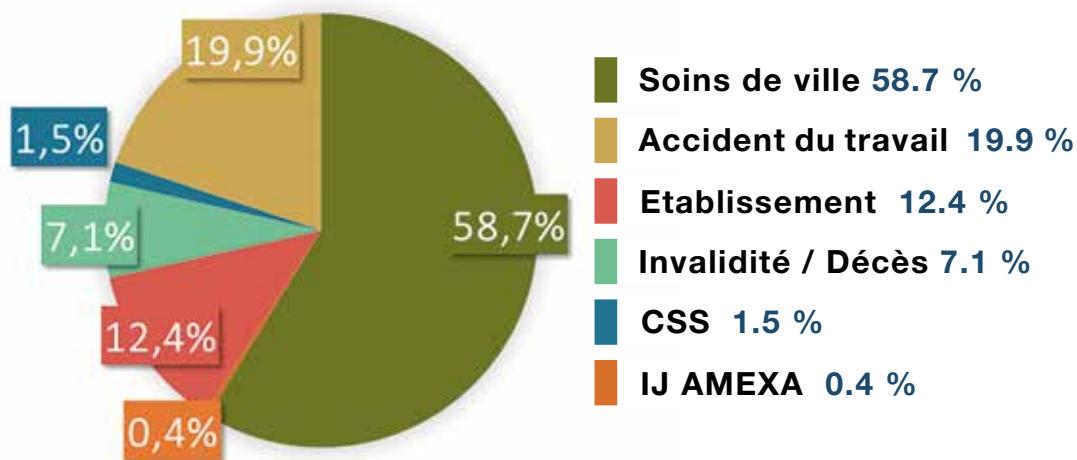
276.8 M€ de prestations « santé » versées ^{+ 3.7 %}

92 742 personnes couvertes

2984 € remboursement moyen par assuré



Répartition des prestations « santé »





LA SANTE

Grossesse et maternité : améliorer l'accompagnement des femmes

Dispositif de la sage-femme référente

Les femmes enceintes peuvent déclarer une sage-femme référente qui les accompagnera tout au long de leur parcours pendant et après la grossesse. Ce dispositif a pour but de renforcer la coordination des soins et de permettre une continuité du suivi grâce à une relation de confiance avec un interlocuteur privilégié. Le dispositif est pris en charge à 100 % avec dispense d'avance des frais.



Examen bucco-dentaire : allongement du délai de prise en charge pour les femmes enceintes

Chaque femme peut, à l'occasion d'une maternité, bénéficier d'un examen bucco-dentaire intégralement pris en charge. Nouveauté 2024 : ce rendez-vous est proposé dès le 4^{ème} mois de grossesse jusqu'au 6^{ème} mois après l'accouchement (au lieu de 12 jours après l'accouchement auparavant).



ZOOM

Dispositif "Mon soutien psy" par les sages-femmes

Les sages-femmes, pour favoriser l'accompagnement psychologique des couples confrontés à une interruption spontanée de grossesse, ont désormais la possibilité d'orienter une patiente vers le dispositif "Mon soutien psy". La patiente pourra alors suivre des séances d'accompagnement psychologique (12 au maximum) avec un psychologue conventionné.



LA SANTE

Parcours de soins : évolutions en 2024



Téléconsultation : limitation de la durée des arrêts de travail

La prescription des arrêts de travail est désormais limitée par la loi, lorsqu'elle a lieu en téléconsultation, à une durée maximale de 3 jours. Si l'état de santé de l'assuré ne s'améliore pas au-delà de 3 jours, il sera nécessaire qu'il puisse être examiné physiquement par un médecin. Les exceptions : quand l'arrêt est prescrit ou renouvelé par le médecin traitant de l'assuré ou par la sage-femme référente ou pour les prolongations quand l'assuré justifie de l'impossibilité de consulter un professionnel médical compétent.

Augmentation de la participation forfaitaire et des franchises médicales

Pour préserver notre système de santé, les montants des franchises médicales et de la participation forfaitaire ont augmenté en 2024.

La participation forfaitaire : son montant est désormais de 2 € (contre 1 € avant), le plafond journalier est de 8 € par jour et le plafond annuel de 50 € sur l'année civile. Elle concerne toutes les consultations chez le médecin, les examens de radiologie et les analyses de biologie médicale.

Les franchises médicales : le montant est passé de 0.50 € à 1 € par boîte de médicaments et par acte paramédical et, de 2 € à 4 € par transport sanitaire. Le plafond journalier depuis le 31 mars 2024 est de 4 € pour les actes paramédicaux (2 € auparavant) et 8 € pour les transports sanitaires (4 € auparavant). Le plafond annuel de 50 € est maintenu.



LA SANTE

ASSURANCE MALADIE

Le traitement des feuilles de soins : **2,56 millions** de feuilles traitées dont
2 519 130 électroniques **44 787** papier

Délai moyen de remboursement pour une :



feuille de soins
électronique : **1 jour**



feuille de soins
papier : **5,4 jours**



Gestion de la part complémentaire déléguée (GPCD)

- Demandes de prise en charge : **2129**
- Devis : **6780**
- Affiliations individuelles complémentaire santé : **569**

Accidents du travail

- Nombre d'accidents du travail : **2948**
- Nombre de maladies professionnelles : **539**

Recours contre tiers

→ **278** dossiers traités pour un total de **1 407 693 €** récupérés auprès des assureurs.

LE CONTRÔLE MEDICAL



Le contrôle médical s'assure du bon respect du fonctionnement du système de santé auprès :

- des adhérents agricoles : il contrôle le caractère médicalement approprié des soins présentés au remboursement (contrôles des arrêts de travail, accords de prise en charge,...). Il s'assure également que la délivrance de ces mêmes soins est effectuée en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. L'approche globale de l'assuré, en raison de l'organisation en guichet unique de la MSA, y est un plus (proximité de la médecine du travail, de l'action sociale...),
- des établissements et des professionnels de santé : le médecin-conseil joue un rôle d'expert du système de santé (respect des règles administratives dans la pratique médicale, suivi des dossiers médicaux des assurés).

3321

assurés convoqués par les médecins conseils.

4250

arrêts de travail, prolongations AT/MP salariés et non salariés reçus en MSA Gironde.

2764

arrêts de travail initiaux AT/MP salariés et non salariés reçus en MSA Gironde.

182

assurés ayant fait l'objet d'un contrôle de présence à domicile ou d'un contrôle d'activité pendant leur arrêt de travail.

485 256

jours d'indemnités journalières maladie validés par le Contrôle Médical pour les salariés agricoles.

39 737

jours d'indemnités journalières maladie validés par le Contrôle Médical pour les non-salariés agricoles.



LE CONTRÔLE MEDICAL

Nouveauté : "Mon bilan prévention"

Accompagner chacun vers une meilleure prise en main de sa santé, un engagement en faveur de la prévention santé et du bien-être des assurés.

Accompagner les assurés MSA vers une meilleure santé

Le dispositif « Mon bilan prévention » a été instauré pour permettre à chaque citoyen de devenir acteur de sa santé. Ce programme propose des rendez-vous prévention à des âges clés de la vie, ciblant quatre tranches d'âge spécifiques : 18-25 ans, 45-50 ans, 60-65 ans et 70-75 ans.



Deux approches complémentaires pour une prévention renforcée

Une approche populationnelle

Cette stratégie consiste à envoyer des courriers d'invitation à l'ensemble des assurés des quatre tranches d'âge concernées. Au niveau national, cela représente environ 960 600 assurés MSA, dont 29 889 assurés pour la MSA Gironde. Cette approche vise à sensibiliser largement les assurés à l'importance de ces bilans prévention.

Une approche ciblée

Cette méthode s'adresse aux assurés des tranches d'âge concernées qui n'ont pas réalisé leur "Bilan prévention" et présentent des critères spécifiques de sous-consommation ou d'éloignement des soins :

- absence de déclaration de médecin traitant,
- absence de complémentaire santé,
- bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire,
- absence de consultation de médecine générale en ambulatoire dans les 12 derniers mois.

Cette approche ciblée concerne environ 390 000 assurés MSA.



Un accompagnement personnalisé

La mise en œuvre de cette approche ciblée se fait par des séances en présentiel assurées par des infirmiers de l'opérateur ILHUP. Ces séances permettent un échange approfondi et personnalisé autour des habitudes de vie et des actions à mettre en place pour améliorer la santé des assurés. Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, des entretiens personnalisés par téléphone sont également proposés, garantissant une accessibilité maximale à tous les bénéficiaires.

Le Contrôle Médical réalise un travail minutieux et précis pour sélectionner les assurés agricoles à inviter aux séances « Mon bilan prévention », en tenant compte de leurs âge, lieu d'habitation et coordonnées.

LE CONTRÔLE MEDICAL

Arrêt de travail : contrôle des sorties prescrites sans restriction d'horaire

En 2024, le service médical a engagé une action ciblée sur les arrêts de travail maladie et AT/MP (initiaux et prolongations) prescrits sans restriction d'horaire et sans précision par le prescripteur du motif médical le justifiant. Cette démarche vise à garantir le respect des obligations des assurés en arrêt de travail, notamment en matière de sorties autorisées. Plus de 1000 courriers ont été envoyés aux assurés concernés pour leur notifier un refus de sortie sans restriction, conformément aux règles en vigueur.

En parallèle, le Contrôle Médical a transmis ces informations au service Contrôle Externe afin d'organiser des contrôles au domicile des assurés. Tout au long de l'année, des contrôles réguliers ont ainsi été réalisés au domicile des assurés afin de s'assurer du bon respect du repos médical prescrit pendant leur arrêt de travail et du respect des horaires de présence imposés (sauf en cas de sorties autorisées pour des soins médicaux). Ces actions contribuent à prévenir les abus et à garantir le respect des prescriptions médicales.



ZOOM

Les Instants santé : un bilan complet pour mieux prévenir

Les Instants santé s'adressent spécialement aux adhérents de la MSA qui, par manque de temps, ne consultent pas régulièrement leur médecin. Cette initiative leur offre l'opportunité de faire un bilan complet de leur santé.

Objectif : accompagner et sensibiliser les assurés à l'importance de prendre soin de leur santé et de prévenir les risques, en les intégrant dans un parcours de prévention personnalisé.

Chiffres clés :

- Instants Santé : 344 examens réalisés
- Mon Bilan Prévention : 93 examens réalisés
- Entretiens personnalisés par téléphone par les infirmières : 499 examens réalisés par téléphone (347 réalisés pour les Instants Santé et 152 réalisés pour Mon Bilan Prévention)

Taux de participation des 25-74 ans : 12,14 %.



LA MSA, LA PROTECTION SOCIALE AGRICOLE GLOBALE

LA RELATION CLIENT



La MSA Gironde s'engage à offrir un accueil de qualité, aussi bien en agence que par téléphone, avec pour objectifs principaux : garantir un service performant et assurer au maximum la satisfaction de ses adhérents. Pour y parvenir, la MSA Gironde enrichit continuellement son offre de services et renforce l'accompagnement personnalisé, en particulier pour les dossiers complexes et les rendez-vous.

L'accueil physique et téléphonique évoluent sans cesse afin de s'adapter aux besoins des assurés et d'optimiser leur parcours.

Accueil physique



25 576

adhérents pris en charge dont :

- **36 %** de rendez-vous téléphoniques
- **31 %** de rendez-vous en accueil physique
dont 5.6 % RDV Accéo (en langues étrangères)
- **33 %** de visites hors rendez-vous



Accueil téléphonique



143 898 appels répondus



- Santé, famille, retraite, demande de RDV : **127 390** appels répondus au 05.56.01.83.83
- Entreprises, exploitants : **16 508** appels gérés au 05.56.01.97.00

"Aller vers" les assurés : campagnes d'appels sortants

"Accompagner la première installation" : rencontres des chefs d'exploitations installés en 2023 et accompagnement dans l'ouverture et la plénitude des droits.

"Prévention santé" : campagnes de sensibilisation (dépistage des cancers, médecin traitant...).

Frances Services (FS) : le partenariat avec les FS continue à se développer via le déploiement de Visio rendez-vous avec les FS de Castillon/Pujols et le Bus France Services Médoc Atlantique.

Sécurisation accrue des appels : la MSA Gironde a instauré un système d'autorisation d'accès au dossier adhérent par un tiers, afin de lutter contre la fraude.

ZOOM

Retraite : un soutien renforcé et personnalisé

Face à un afflux important de demandes, la MSA Gironde a intensifié son accompagnement auprès de ses adhérents pour les conseiller et les guider dans leurs démarches de retraite. Deux campagnes nationales de rendez-vous retraite, en mars et octobre, ont été mises en place pour faciliter la préparation des dossiers des exploitants et salariés agricoles. Ces entretiens personnalisés ont été réalisés par téléphone, en agence et en visio.

LE NUMERIQUE AU CŒUR DE LA RELATION CLIENT

L'assistance internet

Problème de connexion, d'utilisation d'un service en ligne ? L'assistance internet a pour mission de répondre aux questions des adhérents relatives à l'utilisation du site internet MSA et des services en ligne. Elle exerce ses missions pour les MSA Dordogne Lot-et-Garonne, Gironde, Limousin, Pyrénées Sud, Pyrénées Nord et Sud Aquitaine.

L'assistance est joignable au 03 20 900 500 et sur assistanceinternet.blf@msa33.msa.fr du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30.

Chiffres clés 2024

357 271 appels entrants traités dont **69 875** pour la Gironde.

69 170 activités complémentaires, dont **16 418** pour la Gironde.

"Ma MSA & moi" : application mobile

437 584 consultations locales en 2024



L'application permet notamment de :

- Contacter la MSA par messagerie sécurisée et consulter l'historique des échanges.
- Modifier les coordonnées personnelles (email, téléphone...), mot de passe.
- Visualiser et télécharger ses décomptes de remboursements santé.
- Obtenir une carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

Evolutions de l'application en 2024 :

- Nouvelle navigation : accès aux fonctionnalités de l'application dans les menus Accueil, Paiements, Services, Documents, Contact, Mon compte.
- Demander un rendez-vous : possibilité de faire une demande de rendez-vous téléphonique ou physique dans l'une des agences MSA de votre caisse.
- Déposer des documents, que ce soit un PDF ou une photo de votre document (30 Mo maximum).



ZOOM

Mes Messages Mes Réponses et les courriels (MMMR)

Les réponses aux demandes dématérialisées, déposées via le service en ligne MMMR accessible depuis l'espace privé, sont assurées sous 48h et prises en charge par différents services.

66 134 demandes extranauts traitées via le service en ligne MMMR :

- Santé / Famille / Retraite / **Contrôle médical** / Contentieux / ASS : **56 542**
- Entreprises / Exploitants : **9592**



LA MSA, LA PROTECTION SOCIALE AGRICOLE GLOBALE

LE NUMERIQUE AU COEUR DE LA RELATION CLIENT

Le site internet : gironde.msa.fr

Le site internet MSA propose plus de 100 services en ligne afin de faciliter les démarches sans se déplacer : effectuer des déclarations, obtenir une attestation, faire une demande de prestation, prendre un rendez-vous...

Chiffres clés 2024

Le site internet de la MSA Gironde a enregistré :

- 2 252 739 visites
- 14 994 766 pages vues

Le nombre d'utilisateurs des services en ligne est en croissance :

- 112 234 particuliers
- 24 909 professionnels disposant d'un espace privé



Nouveautés sur le site internet en 2024

"Le Tesa Simplifié" nouvelle version du service en ligne : une interface modernisée, plus simple à utiliser, et la génération de la Déclaration Sociale Nominative (DSN). Ce service en ligne permet les échanges de données avec les organismes sociaux et fiscaux, par l'alimentation mensuelle de flux DSN.

Santé et sécurité au travail : mise en place d'un nouveau service en ligne dans l'espace entreprise "Mes documents SST" dans le cadre de la certification Santé Sécurité au Travail (SST) permettant de :

- déposer des visites à la demande et le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
- consulter la fiche entreprise SST et les comptes rendus d'actions SST.

Sécurisation de la connexion à l'espace privé MSA avec l'ajout d'un second facteur d'authentification (code reçu par mail) pour les particuliers et exploitants.

ZOOM



LA COMMUNICATION



La MSA se distingue par la diversité de ses interventions et son engagement fort au service des territoires ruraux. Au cœur de cette dynamique, le service communication joue un rôle essentiel en valorisant les actions de la MSA Gironde et en renforçant sa visibilité.



Par une information claire et accessible, il s'attache à tenir informés les salariés, les adhérents, les élus et les partenaires des actualités et des missions de la MSA. Le service communication met en lumière des informations nationales et locales, les compétences et les services offerts tout en relayant les campagnes en cours pour faciliter notamment l'accès aux droits des assurés.

La communication sous toutes ses formes

La communication à la MSA, c'est une large palette de métiers, d'outils, d'expertises et de canaux de diffusion :

- les campagnes de communication,
- l'image, la vidéo et l'évènementiel,
- la communication institutionnelle,
- le digital (site internet, réseaux sociaux),
- les campagnes, l'édition, les flyers, les plaquettes.



Presse agricole : 70 articles parus / 12 communiqués de presse

Communication digitale :

- **13 newsletters** / 265 862 destinataires / taux d'ouverture : 35 %
- **2 252 739** visites sur le **site internet**
- **200 campagnes d'emailing** aux particuliers, entreprises et exploitants agricoles.

Retrouvez la MSA sur :



La communication en chiffres

Campagnes de communication : 45 (4 par mois)

Sur des thèmes allant de la réforme de la retraite à la prévention des cancers ou encore à la prévention des chutes de hauteur.

Réseaux sociaux :

- **X (ex-Twitter)** : 74 publications **246** abonnés
- **LinkedIn** : 34 publications **500** abonnés.



L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET DES EXPLOITANTS



Interlocuteur unique des entreprises et exploitants agricoles, la MSA Gironde les accompagne à toutes les étapes de leur activité : création, déclarations sociales, embauche de salariés, visite médicale, prévention des risques professionnels et sécurité au travail. Elle assure l'affiliation des exploitants, employeurs de main-d'œuvre et salariés agricoles. Elle appelle les cotisations des non-salariés et des salariés (légal et complémentaires) et gère les dispositifs d'exonération ou d'allègement. Elle met en œuvre des mesures pour prévenir les difficultés de paiement des entreprises et assure le recouvrement. Enfin, elle participe à la lutte contre le travail illégal afin d'éviter les pertes de recettes sociales et de garantir une concurrence équitable entre les entreprises.

Accompagnement crises climatiques : lors des intempéries du printemps (inondations) et des événements de grêle de juin, avec mise à disposition de la ligne dédiée "urgence crise". 74 appelants pris en charge.

Déploiement du nouveau TESA simplifié : organisation de réunions de présentation à distance ou en présentiel (405 entreprises agricoles accompagnées) et mise en ligne sur le site gironde.msa.fr de tutoriels.

Aides de la MSA Gironde en 2024

Prise en charge de cotisations sociales :
2 096 500 € attribués à **626** chefs d'exploitation dont **502** viticulteurs.

Mise en place d'échéanciers de paiement : 1115
entreprises pour un montant total de **11 113 487 €**.

Remises gracieuses de retard : 1279 pour un montant de **1 054 574 €**.

ZOOM

"Aller vers" une campagne d'appels pour un accompagnement renforcé

Une campagne d'appels à destination des exploitants et employeurs de main-d'œuvre confrontés pour la première fois à un impayé de cotisations a été déployée. Cette initiative, qui a concerné 814 primo-débiteurs, a permis d'apporter un soutien proactif et personnalisé au-delà du recouvrement. Mais également à proposer des solutions adaptées et si nécessaire à anticiper d'éventuelles complications. Grâce à cette action, de nombreux exploitants ont pu bénéficier de conseils et être orientés vers des dispositifs d'accompagnement.



L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE (ASS)



La politique de l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Gironde s'appuie sur le Plan d'Action Sanitaire et Sociale (PASS) 2021-2026 validé par le Conseil d'administration. Cette politique s'attache à répondre aux besoins des ressortissants sur les territoires ruraux en mobilisant les potentialités, les ressources et les partenaires. La prise en compte du handicap de l'enfant comme de l'adulte est transverse à l'ensemble de nos actions

Des valeurs : Mobilisation - Solidarité - Accompagnement

Mobilisation : pour développer les capacités des personnes et leur permettre de devenir des acteurs capables de jouer un rôle dans les projets qui les concernent. Pour susciter la responsabilisation de chacun et la prise en charge par les individus et les groupes de l'animation de la vie collective.

Solidarité : pour rompre l'isolement et tisser des liens au bénéfice de tous.

Accompagnement : pour soutenir nos ressortissants dans leur parcours de vie. Pour structurer et engager collectivement des projets communs sur les territoires.

Des populations cibles : familles, actifs fragilisés et seniors

La volonté est de conduire une action sociale au service de l'adhérent selon son âge et ses besoins.

ZOOM

Plan prévention du mal-être en agriculture (PPMEA)

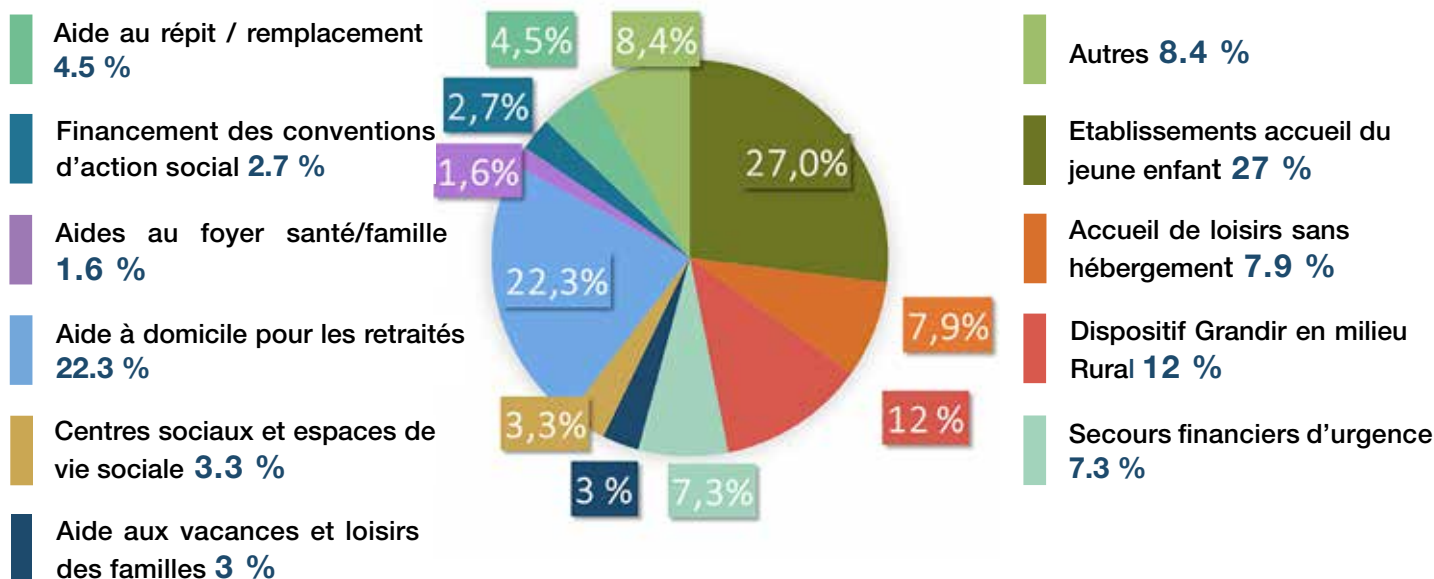
La MSA se mobilise pour accompagner les exploitants et salariés agricoles, ainsi que leur famille, en cas de situation de souffrance ou de détresse. Dans le cadre du plan ministériel de « La prévention du mal-être et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté » ont été menées les actions suivantes :

- **Création d'un guide récapitulatif des aides et partenaires du monde agricole** : diffusion à tous les maires et mise en ligne sur le site internet MSA Gironde.
- **Action d'information "prenez soin de votre santé mentale"** chez les jeunes de MFR et lycées d'enseignement agricole. 10 interventions de psychologues auprès de 193 jeunes dans 5 établissements.
- **Sentinelles** : 103 sentinelles agricoles formées sur toute la Gironde, pour le repérage et l'orientation des situations de mal-être.
- **Aide au répit** : contact pris auprès de 701 agriculteurs en 2024 (+ 30 %) dont 321 (+ 23 %) ont bénéficié d'au moins une mesure de répit (remplacement, répit administratif, départ en vacances, soutien psychologique, audit...).
- **RSA accompagnés** : 309 agriculteurs bénéficiaires (54 % célibataires / 46 % en couple).



L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE (ASS)

6.7 M€ d'aides financières en 2024



ZOOM

Soirée spectacle “ Parents, besoin d'une pause ? ”

Dans le cadre du Schéma Départemental de Service aux Familles, une action concrète a été mise en place pour accompagner les parents d'enfants de moins de 18 ans. Cofinancée par la MSA et la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, cette soirée a mêlé humour et poésie grâce aux comédiens d'une compagnie qui ont improvisé des saynètes illustrant avec finesse les défis de l'épuisement parental. Aux côtés des artistes, des professionnels ont apporté leur éclairage lors d'interviews, permettant de faire évoluer les perceptions, de déculpabiliser les parents et de transmettre des messages de prévention, le tout dans une ambiance conviviale. Plus de 150 participants ont répondu présents le 24 septembre, profitant d'un moment de répit pendant que leurs jeunes enfants étaient pris en charge sur place. Une véritable pause bien méritée !



L'ASS DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

Le service Action Sanitaire et Sociale a suivi **2400 dossiers d'assurés** en 2024. Les équipes de l'ASS ont rencontré en moyenne 2 à 3 fois les assurés pour le suivi de ces dossiers. Le profil des publics rencontrés :

- **32 %** de non-salariés agricoles / **68 %** de salariés agricoles
- **43 %** de femmes / **57 %** d'hommes
- **81 %** ont moins de 60 ans / **19 %** plus de 60 ans



Secours financiers d'urgence

Le montant moyen d'un secours est de 452 euros. Les secours alimentaires représentent un quart des dossiers.

- Secours aux familles : **551 foyers** bénéficiaires pour **251 000 €**
- Secours aux malades : **350 foyers** bénéficiaires pour **157 000 €**
- Secours aux personnes âgées : **193 foyers** bénéficiaires pour **87 000 €**
- **78 %** des assurés aidés sont des salariés agricoles, **22 %** des exploitants

ZOOM

Grandir en milieu rural (GMR)

L'offre « Grandir en Milieu Rural » permet de soutenir des initiatives locales et le développement de services de qualité à destination des jeunes de 0 à 25 ans et de leurs parents. Accompagnés par les travailleurs sociaux, de nombreux projets ont été soutenus en 2024.

Comme la création du 1^{er} Pôle Ressources Handicap (PRH) dans le département ayant pour missions d'accompagner les parents d'enfants de 0 à 17 ans en situation de handicap dans leurs recherches et accès à des modes d'accueil adaptés et par des actions de formation et de sensibilisation, auprès des professionnels de l'accueil, pour créer les conditions d'une inclusion réussie. Ou encore le projet de carrés de potager partagés entre les enfants du centre de loisirs de la crèche de Pugnac et des résidents de la Résidence Autonomie.



167 projets (81 porteurs de projets) ont été soutenus et financés pour **810 000 €** sur différentes thématiques : parentalité (30 %), loisirs vacances (29,1 %), petite enfance (20,8 %), mobilité (11,4 %), numérique (5,4 %) et coordination territoriale (3,3 %).

LA MSA, LA PROTECTION SOCIALE AGRICOLE GLOBALE

L'ASS DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

Accompagnement individuel et collectif

Permanences téléphoniques, rendez-vous en agence et visites à domicile pour répondre aux demandes individuelles de maintien dans l'emploi, de répit en cas d'épuisement professionnel, d'accès aux droits et aux soins, de soutien budgétaire en cas d'accident de la vie, d'accès aux vacances, de soutien aux aidants familiaux...

Accompagnement des territoires

- Bilan des Chartes des Aînés avec la Communauté de Communes (CDC) de Castillon-Pujols et de Convergence Garonne. De nombreuses actions mises en œuvre avec succès telles que les Fêtes Escales, la diffusion de guides pratiques, l'organisation de séjours et de sorties à la journée, ainsi que la création d'un réseau de visiteurs bénévoles, dans le but d'améliorer les conditions de vie des seniors et de leurs proches sur le territoire.
- Lancement de la charte des Aînés avec la CDC du Pays Foyen en février 2024.
- Phase préparatoire de lancement de la Charte Familles avec la CALI.
- 8 Conventions d'action sociale déployées sur les territoires ruraux depuis 2020 : CDC Estuaire Saint-Ciers, Castillon Pujols, Pays Foyen, CALI, Grand Saint-Emilionnais, RE2M, Réolais en Sud Gironde, Médoc Cœur de Presqu'île.

Les Aides financières

Le Service des Aides Financières (SAF) répond aux assurés, étudie leurs droits, envoie les notifications et réalise les paiements, aussi bien pour les heures d'aide à domicile pour les seniors que pour les secours d'urgence ou les subventions aux associations.

ZOOM

Aides pour partir en vacances

La MSA aide les assurés à partir en vacances ainsi que leurs enfants grâce à différents dispositifs et aides financières :

- **Aide aux vacances** : **581** personnes en ont bénéficié dont **225** adultes et **356** enfants (70 % salariés agricoles, 30 % non-salariés agricoles).
- **Séjours en colonie** : **64** séjours financés (50 % NSA / 50 % SA).
- **Pass'Loisirs** : **149** financés dont 80 % pour des activités sportives et 20 % pour des loisirs en famille.



LA PREVENTION SANTE



La MSA mène de nombreuses actions de prévention santé pour donner les moyens à chacun de devenir acteur de sa santé. Elle met en œuvre pour cela des dispositifs de santé publique et conçoit des actions spécifiques d'information et d'éducation à la santé répondant aux besoins de ses ressortissants agricoles. Les thématiques prioritaires de santé publique sont : les dispositifs de dépistage organisé des cancers, les campagnes de vaccination, la prévention bucco-dentaire, le parcours de prévention (instants Santé/Rendez-vous aux âges clés de la vie/Déclic), les addictions, la prévention de la perte d'autonomie, les maladies chroniques et la prévention du mal-être en milieu agricole.

Réforme de l'organisation des dépistages organisés des cancers du sein, colorectal et col de l'utérus

Dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre le cancer, la feuille de route « Priorité dépistages » prévoit une nouvelle organisation. Depuis 2024, la MSA pilote l'identification des personnes éligibles et gère l'envoi des invitations et relances aux dépistages des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus.

Chiffres clés 2024

84 900 courriers d'invitation et de relance, envoyés par la MSA Gironde.

"Aller vers" : campagnes d'appels sortants dépistage des cancers en Haute Gironde. Le service d'accueil téléphonique de la MSA Gironde a réalisé 2 actions en 2024, visant à fixer des rendez-vous de dépistage :

- **JUIN VERT** (Dépistage du cancer du col de l'utérus) : **258** femmes contactées dont **73** ont eu un rendez-vous avec une sage-femme ou un gynécologue.
- **OCTOBRE ROSE** (Dépistage du cancer du sein) : **415** appels passés et **38** rendez-vous de mammographie pris.

ZOOM

« Mémo Santé Enfant » : pour suivre la santé de ses enfants

Le service en ligne "Mémo Santé Enfant" permet aux parents d'organiser le suivi médical de leur enfant en toute simplicité. Ce service gratuit offre un accès aux dates des visites obligatoires, aux rappels de vaccins et aux éventuels rattrapages. Il permet également d'enregistrer les consultations spécifiques et de suivre l'évolution de la croissance (courbe de taille, poids et IMC). En complément, plus de 150 conseils santé validés par des professionnels sont proposés en fonction de l'âge de l'enfant. La confidentialité des données est garantie pour assurer une protection optimale des informations personnelles.



LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL



Au quotidien, une équipe pluridisciplinaire composée de médecins du travail, d'infirmières, de conseillers en prévention des risques professionnels et de personnels administratifs accompagne les professionnels de l'agriculture : salariés agricoles, exploitants et chefs d'entreprise. Leur mission principale est de réduire le nombre d'accidents et de maladies professionnelles touchant les agriculteurs. Par des actions de prévention, de formation et d'information, ils agissent auprès de toutes les entreprises du secteur agricole pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs du fait de leur travail. La MSA est le seul régime de sécurité sociale à assurer la prévention des risques professionnels et la santé au travail.

Le Plan Santé-Sécurité au Travail (PSST) 2021-2025 de la MSA

Le Plan Santé-Sécurité au Travail en agriculture a pour objectif de donner aux professionnels agricoles la capacité d'agir pour leur santé et la performance de leur entreprise. Innovant par son approche, il s'intéresse à la fois à la prévention de l'altération de la santé des professionnels agricoles, mais aussi au travail comme source de développement, de recherche de sens et d'épanouissement. Il place l'activité de travail de nos assurés au cœur de son action. Les trois orientations majeures sont : **1. Agir pour préserver la santé dans le travail** **2. Accompagner les projets et les transitions liés aux évolutions du monde agricole** **3. Développer la relation de service.**



Les réalisations du PSST en Gironde en 2024

• Prévention des TMS :

10 formations "Ne perdez pas le fil " (110 participants).
1 formation de formateurs NPPLF (5 formateurs de l'enseignement agricole).

• Prévenir le mal-être agricole :

- 3 sessions de sensibilisation "Sentinelles" (75 participants).
- Participation au Ciné-débat "Au nom de la terre" à Blaye.
- Formation de 1^{er} secours en Santé Mentale.

• Prévention du risque chimique :

- Logiciel Seirich : évaluation dans 15 exploitations
- Participation à la sensibilisation de 41 élèves (TP Pulvé) et 51 salariés en entreprise.
- Certiphyto ISVV DNO (40 élèves en présentiel et 40 en distanciel) et formation de formateurs Certiphyto.
- Intervention sur la prévention du risque CO² avec l'ISVV (10 propriétés viticoles Médoc et Pessac-Léognan).

- **Prévention Primaire :**

- Accompagnement de 51 entreprises et de 5 projets avec le cabinet d'ergonomie IN SITU.

- **Prévention du risque machine :**

- Formation Agri Cap Conduite « Conformité » (10 participants).
- 4 enquêtes « Observations machines ».

- **Nouvelles formes d'agriculture :**

- Finalisation de l'accompagnement de 6 exploitations maraîchères à partir d'observations de travail avec un cabinet d'ergonomie.

- **Chute de hauteur :** 3 formations "Travail en hauteur" (42 participants).

- **Management :** 3 formations "Management" (23 participants).



- **Nouvelles technologies et outils innovants :**

- « MATEVI » : participation au groupe de travail avec la Chambre d'agriculture de Gironde (Médaille de bronze VINITECH 2024).
- « SIMUPULVE » : participation au groupe de travail avec l'enseignement agricole de Gironde (Médaille de bronze VINITECH 2024).
- Capsules vidéo en plusieurs langues (cf. Zoom ci-dessous - Médaille de bronze SIVAL 2025).

- **Relations inter-organismes :**

- Campagne de prévention du risque routier agricole 2024 :
 - communication et sensibilisation (1000 banderoles, 2500 stickers, 1000 spots radios...),
 - transfert de l'action girondine à 8 caisses de MSA,
 - inauguration de la nouvelle campagne au Comice Agricole du Bazadais.

ZOOM

Des vidéos pour former les tailleurs de vigne non francophones

Afin d'accompagner les viticulteurs dans la formation de leur personnel, 7 vidéos ont été réalisées à l'initiative du service Prévention de la MSA et du Plan National Dépérissement du Vignoble (PNDV). Une première qui met en avant une taille respectueuse des flux de sève tout en garantissant la sécurité des travailleurs.

Disponibles en français, anglais, espagnol, bulgare, roumain et arabe sur les chaînes YouTube du PNDV et de la MSA, ces courtes capsules d'1 minute 30 abordent à la fois l'aspect technique de la taille vertueuse et les questions de santé et de sécurité.

Trois de ces vidéos, conçues par les services Prévention des Risques Professionnels de la MSA Gironde et de la MSA des Charentes, rappellent les mesures à prendre avant et pendant la taille : tenue de travail adaptée, entretien du matériel, hydratation, horaires et temps de pause...

Lancée officiellement lors du salon VINITECH à Bordeaux le 28 novembre dernier, cette série de vidéos constitue un outil précieux pour les vignerons et chefs de culture lors de la présentation des consignes aux saisonniers. Elle permet également aux prestataires de service de renforcer les compétences de leurs équipes.



LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (PRP)

Futurs installés / Jeunes Agriculteurs

- Participation aux stages 21h :
6 sessions - 78 participants.
- Participation au Forum JA à Blanquefort
110 participants.
- Sensibilisation d'apprentis forestiers à Bazas
50 participants.
- Sensibilisation de l'enseignement supérieur
35 participants.
- Sensibilisation 1^{ère} année option équine
15 participants.
- Sensibilisation PRP pour Licence filière bois
13 participants.
- Formation manipulation et contention de bovins
86 élèves.
- Forum PRP - DNO (60 étudiants) Master (43 étudiants) Licence (38 étudiants).

Presse : rédaction d'articles pour la presse agricole (Union Girondine, Avenir Aquitain), la presse locale (Journal du Médoc) et la presse spécialisée (Revue des œnologues) sur la prévention des TMS, la conception des chais, les aides PRP, les manifestations agricoles et les risques chimiques.

Etudes, formations, sensibilisation des professionnels

- Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) : accompagnement à la réalisation et mise à jour (19 participants).
- Sensibilisation prévention auprès d'agricultrices (5 participantes).
- CPHSCT33 : 4 réunions
- Sauveteur secouriste au travail :
4 sessions Maintien Actualisation des Compétences MAC (32 personnes),
1 formation initiale de formateur (FR CUMA).



Allocations spécifiques pour financer la mise en œuvre des mesures de prévention et l'amélioration des conditions de travail :

- **9** accompagnements d'entreprises en Santé au Travail : pour un montant de **45 506 €**.
- **53** dossiers d'aides simplifiées et **5** contrats de Prévention des Risques Professionnels : pour un montant total de **297 266 €**.

LA SANTE AU TRAVAIL

Le service ST assure le suivi médical individuel des salariés agricoles :

- **4730** examens périodiques,
- **3913** examens d'embauche,
- **4043** visites d'expertises (pré-reprise, reprise, demande),
- **1094** salariés maintenus en activité suite à aménagement de poste ou reclassement en entreprise,
- **277** visites de suivi professionnel (mi-carrière, post-professionnel, fin de carrière),
- **86** accompagnements d'actifs agricoles par la Cellule Pluridisciplinaire de Maintien en Emploi (CPME) pour prévenir la désinsertion professionnelle.

Evènements : être au plus près des professionnels

En 2024, le service Santé Sécurité au Travail (SST) de la MSA Gironde a participé à plusieurs événements majeurs afin d'accompagner les professionnels du secteur agricole et viticole dans la prévention des risques professionnels :

• **VINNOMAT Tutiac (21 mars – Val-de-Livenne)** : présentation de deux outils phares pour améliorer les conditions de travail dans la filière viticole : une formation innovante pour prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS) des exploitants et salariés et l'application Verif Tech Agri, conçue pour accompagner les agriculteurs dans la vérification technique de leurs engins agricoles et garantir la sécurité des équipements.

• **Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine – AQUITANIMA (18-26 mai)** : communication durant la manifestation pour sensibiliser les professionnels aux bonnes pratiques en matière de manipulation des animaux.

• **Vi-TIC au Château Luchey-Halde (4 juillet – Mérignac)** : lors de la seconde édition dédiée aux innovations numériques et robotiques pour la filière vitivinicole, la MSA Gironde a échangé avec les participants sur les enjeux de la prévention et de l'ergonomie au travail, en mettant en avant des outils et solutions adaptés aux besoins du secteur.



ZOOM

Vinitech : la MSA au rendez-vous de l'innovation et de la prévention

Les services SST des MSA de Nouvelle-Aquitaine ont activement participé à la 24^{ème} édition du salon Vinitech-Sifel. Conseillers en prévention, médecins et infirmières ont accueilli de nombreux visiteurs sur le stand de la MSA avec au programme : prévention, innovation et sécurité au travail.

- Un pôle innovation mettait en avant les nouveaux outils numériques développés en partenariat, tels qu'AMPELOS, MATEVI et SIMUPULVE.
- Un espace thématique permettait aux visiteurs de s'informer sur des sujets clés : utilisation des quads, emploi de produits chimiques à la vigne et au chai, travaux manuels, accès en hauteur, gestion du CO² fermentaire, protection contre le soleil et management.
- Un pôle accueil et élections offrait l'opportunité de rencontrer une animatrice de l'Échelon Local et un élu, ainsi que de s'informer sur le processus électoral de la MSA.

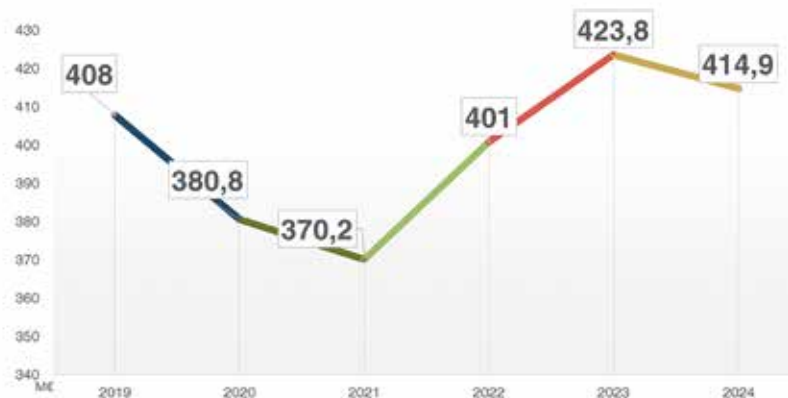
Les services SST de Nouvelle-Aquitaine ont également animé 3 forums :

- "Accueil et intégration des travailleurs sur une exploitation".
- "Étude ergonomique sur l'activité de taille des pruniers".
- "Utilisation des produits chimiques au chai".



Financement : les cotisations en M€

414,9 M€* de cotisations légales émises en 2024 ^{-2,1%}



* Y compris CSG

Rapport cotisations émises / prestations payées

Pour **1€** de cotisations *



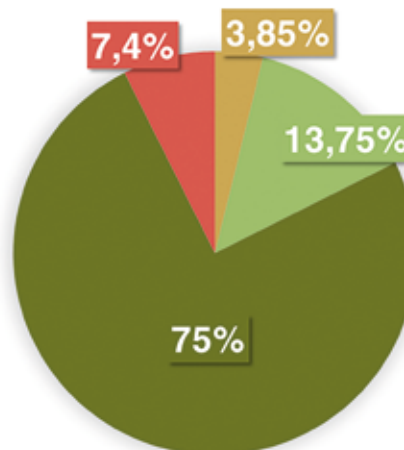
3,21 €
de prestations versées en 2024

* Hors CSG

Nos dépenses de gestion (hors prestations)

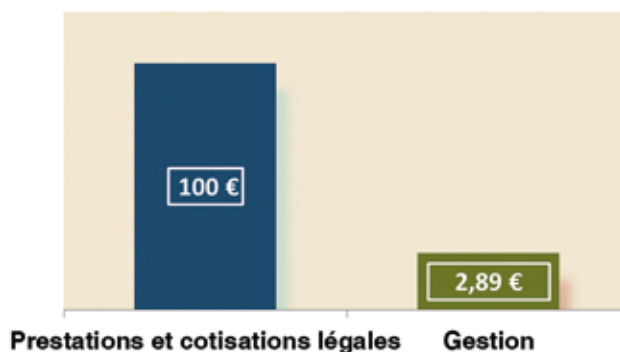
27,4 M€ en 2024 ^{- 0,97%}

- Prévention des Risques Professionnels
- Santé Sécurité au Travail
- OA - Contrôle Médical
- Action Sanitaire et Sociale



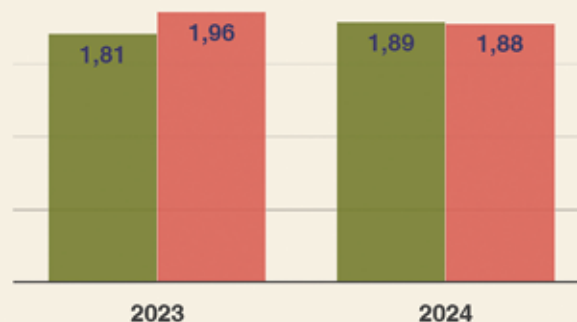
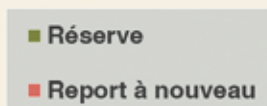
Le coût de notre gestion

Pour **100 €** de prestations et de cotisations légales
la MSA utilise **2,89 €** pour la gestion

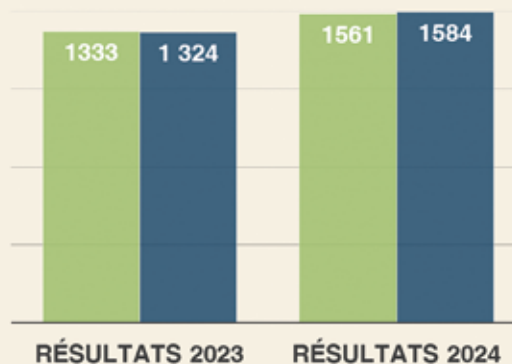
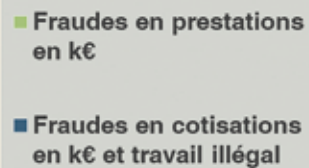


Réserve et report à nouveau de médecine du travail en M€

Au total **3,77 M€**



Maîtrise des risques et lutte contre la fraude



UNE ENTREPRISE QUI S'ENGAGE

Pour un partenariat avec des entreprises d'insertion de personnes handicapées et/ou précaires

Entreprises adaptées ou ESAT :



- Synergie : interventions logistiques
- Gestform : traitement du courrier entrant et sortant
- Elise : tri sélectif, transfert et destruction-recyclage archives

Pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est de **19 %** (obligation conventionnelle 6 %) en nette progression par rapport à 2023 grâce à l'embauche et le maintien dans l'emploi de **69** salariés et le recours à des entreprises adaptées pour des prestations spécifiques.

Pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement

Promotion de l'usage du vélo : **28** bénéficiaires (+ 50 % par rapport à 2023) / **1289** km parcourus par collaborateur soit près de **30 000 km** parcourus en vélo (indemnité en km parcourus versée par l'employeur). Incitation à l'utilisation des modes de transport en commun : **206** salariés (50 % de l'abonnement pris en charge par l'employeur).

Un parc de véhicules « propres » : une flotte de véhicules en libre-service dont **57 %** sont électriques et représentent **54 %** des kilomètres parcourus ; le seuil de 50 % des kilomètres parcourus dépassé pour la première fois !

Orientation papier carton vers un circuit de recyclage : 22,6 tonnes

- tri sélectif au poste de travail (ensemble des collaborateurs au siège et en agence) = 5,4 tonnes,
- destruction des archives = 17,2 tonnes.

Pour une planète plus propre

World Clean Day : participation de 15 salariés du groupe MSA à une action d'1h30 sur la pause méridienne aux abords du siège de la MSA qui a permis de collecter 9 kg de déchets (collecte remise aux services de Bordeaux Métropole).

"Mobili'Pro"

ZOOM

La MSA Gironde s'est engagée dans la démarche Mobili'Pro conduite par l'ADEME.

Son objectif ? Accompagner les employeurs dans l'optimisation des déplacements professionnels de leurs collaborateurs.

Le plan d'actions pour la période 2024/2026 :

- mettre en œuvre un outil de suivi et de reporting de la flotte ;
- "verdir" la flotte en augmentant de façon notable la part des véhicules électriques ;
- diminuer le nombre de véhicules composant la flotte en mutualisant et en créant des pools de véhicules ;
- former les conducteurs régulièrement à la sécurité routière et à l'éco-conduite.



MSA SERVICES, UNE OFFRE COMPLEMENTAIRE DE SERVICES SUR LES TERRITOIRES

MSA SERVICES



MSA Services fédère 5 associations

Elle apporte appui et conseils juridiques à ses membres adhérents.

En 2024, MSA Services Gironde a aussi structuré une démarche RSSE partagée entre toute l'offre de services.

PRESENCE VERTE



L'association a pour but de faciliter le maintien à domicile et d'aider à la vie quotidienne, par la promotion et la mise en œuvre de la téléassistance à domicile.

Les 3 départements (16–17–33) gérés par l'association sont toujours en croissance avec une progression de **2,1 %** pour un total de **9154** abonnés au 31 décembre 2024, dont **1639** en Charente, **1532** en Charente Maritime et **5983** en Gironde.

Activité élargie

Présence Verte, c'est aussi des équipements à destination des professionnels dans le cadre de la protection du travailleur isolé et de l'équipement des établissements d'accueil pour personnes âgées.

L'équipe Présence Verte

Aujourd'hui, l'équipe Présence Verte se compose de **19** salariés au service des abonnés.



BRINS D'EVEIL

L'association porte des valeurs qui lui sont fortes et qu'elle défend au quotidien dans les crèches afin de toujours garantir la qualité d'accueil, la bienveillance, l'esprit créatif et l'envie de porter des beaux projets atypiques et novateurs.

Activité / "les projets de l'année 2024"

• Couleurs d'expériences

Ce projet promeut trois axes pédagogiques essentiels : la nature, l'environnement et le bien-être, la pensée propre et l'autonomie, ainsi que la singularité et la collectivité. Dans chaque crèche, des espaces d'expériences autonomes, en libre accès et variés, sont aménagés aussi bien en intérieur qu'en extérieur. Certains sont même itinérants pour être déployés dans la nature environnante. L'équipe, formée et accompagnée, s'appuie sur les approches pédagogiques de Montessori, Reggio Emilia et Créatectura pour respecter le rythme individuel de chaque enfant dans ses découvertes.

• Développement sur un nouveau territoire

En 2024, Brins d'Eveil a porté le projet d'ouverture d'une micro-crèche sur la commune de Saint-Seurin de

Cadourne avec des partenaires institutionnels et la CDC Médoc Cœur de Presqu'île. La micro-crèche verra le jour en mars 2025.

• Projet Atypique - Le répit parental « Le Camp »

Porté par la crèche L'Île aux Enfants (Mios), ce projet innovant allie soutien parental, éducation et lien social en milieu rural. Du 6 au 7 mai 2024, 7 familles (1 parent - 1 enfant) et 4 professionnelles ont séjourné à la MJC du Tarn (Soulac-sur-Mer) pour renforcer les échanges entre parents, partager du temps avec leur enfant et participer à des ateliers. Fort de cette expérience, l'objectif pour 2025 est d'élargir le projet à trois crèches : Bordeaux-centre, Lacanau-Ville et Mios.



- 9 établissements
- 374 431 heures d'accueil
- 393 enfants accueillis / an
- 105 collaborateurs

 Bordeaux - 30 places	 Biganos - 24 places & accueil familial	 Mios - 20 places	 Bordeaux - 20 places	 Bordeaux - 12 places
	 Lacanau Ville - 24 places	 Bordeaux - 20 places	 Lacanau Océan - 24 places	 Bordeaux - 11 places

MSA SERVICES, UNE OFFRE COMPLEMENTAIRE DE SERVICES SUR LES TERRITOIRES

ASEPT GIRONDE



C'est l'acteur de la prévention santé et du lien social, porté par l'inter-régimes avec notamment la CARSAT. L'association a pour mission de déployer et d'animer des actions de prévention santé, en présentiel et en distanciel, à destination des seniors de plus de 55 ans pour préserver leur qualité de vie à domicile et maintenir le lien social.

Nouveautés

Création d'un nouveau loto spectacle "Carton plein pour votre santé" avec une représentation à Vensac qui a réuni 93 personnes (CF. Zoom ci-dessous), d'un nouvel atelier sur le sommeil et lancement du projet de création d'un atelier « danse et bien-être ».

Activité

- **545** réunions et ateliers réalisés en 2024
- **7** spectacles déployés sur le territoire
- **7919** participants aux ateliers et aux spectacles soit une augmentation de **20 %**.
- **1,2 million d'euros** de budget dont **49 %** rétrocédés aux opérateurs et animateurs, **9** personnes dans l'équipe dont **1** apprentie BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S).

"Carton plein pour votre santé !" Un loto innovant au service du bien-être

L'ASEPT Gironde innove avec un spectacle original : Carton plein pour votre santé ! Un loto musical et interactif qui allie convivialité et prévention santé. Soutenu par la MSA Gironde et la CARSAT Aquitaine, cet événement unique revisite le loto traditionnel en y intégrant des messages clés sur le bien-être et la prévention. Dans une ambiance festive, les participants, armés de leurs numéros fétiches et grigris, jouent pour des lots axés sur le bien-être, tout en recevant des conseils précieux pour leur santé. Animé par la troupe de théâtre Les Créants, reconnue pour son talent en spectacles participatifs, ce loto-spectacle transforme chaque session en une expérience ludique et enrichissante. Un moment de partage, de rires et, qui sait, un « carton plein » !

ZOOM



DOM'EVAL 33



Association qui intervient pour l'amélioration du quotidien en vue du maintien à domicile des personnes âgées. Elle effectue des évaluations pour le compte de la MSA, de la CARSAT et de la CMCAS. Les conseillers en économie sociale et familiale effectuent également des accompagnements éducatifs et budgétaires auprès des usagers orientés par le service social de la MSA ainsi que pour les personnes de plus de 55 ans avec un financement inter-régime (MSA-CARSAT). Enfin, des prestations d'animation de conférences et d'ateliers de prévention sont effectuées pour le compte de l'ASEPT.



En octobre 2024, Dom'Eval a été sollicité par la CARSAT afin de réaliser les évaluations précédemment réalisées par les CLIC Porte du Médoc, CLIC Haute-Garonne et CLIC Sud Gironde. Ces évaluations ont été estimées à 1700/an impliquant le recrutement de 3 évaluateurs gérontologiques supplémentaires et 1 conseillère en économie sociale et familiale.

Activité

- Accompagnement éducatif et budgétaire : **671** / mois-mesure pour le compte de la MSA.
- Accompagnement éducatif et budgétaire : **175** personnes accompagnées pour le compte de l'inter-régime (financement MSA + CARSAT – porté par CAP Séniors).
- Évaluations gérontologiques pour le compte de la CARSAT : **351**.
- Évaluations gérontologiques (Eval, HAB, PAD, ARDH) pour les retraités ressortissants de la MSA : **710**.
- Médiation numérique à domicile à destination des usagers suivis en AEB, pour le compte de la MSA : **121**.
- Prestation d'appels post-ARDH pour le compte de la CARSAT : **716** appels.
- **2** accompagnements (6 séances d'apprentissage) sur la question de l'utilisation du numérique avec une tablette offerte à chaque participant dans le cadre d'un appel à projets "Inclusion numérique à domicile" de la CARSAT.
- Evaluations gérontologiques pour le compte de la CMCAS : **53**

ZOOM

- **4** "ateliers numériques"
- **2** "ateliers vitalité"
- **5** réunions de sensibilisation "Ma retraite, mon budget et moi",
- **4** ateliers et 4 prestations expert "Bienvenue à la retraite"

- **3** ateliers "Habitat"
- **4** ateliers "Cap Bien-être"
- **2** ateliers "Mémoire - Peps Eurêka"
- **3** conférences en ligne



Mes notes... 



Retrouvez la MSA Gironde sur :

